

Photographie Jérémy Fontaine - © URCAUE Lorraine / LHAC

## Historique

Dès les années 1950, le promoteur Michel Artis envisage de réaliser une opération immobilière d'envergure à Saint-Max. Il doit, pour ce faire, composer avec des parcelles allongées, de petite taille, correspondant à d'anciens terrains maraichers. A partir d'une première parcelle bordant la rue Jean XXIII, il constitue un carré de presque 300 mètres de côté par l'achat de terrains adjacents.

L'ensemble de logements prévu est confié à l'agence nancéienne d'André Lurçat. Pionnier du Mouvement moderne en France, l'architecte d'origine vosgienne a acquis une solide expérience dans le domaine de l'urbanisme et de l'habitat. Il est notamment l'auteur de la reconstruction remarquable de plusieurs quartiers de Maubeuge (Nord) et de grands projets commandés par des mairies communistes de la banlieue parisienne.

Pour l'opération de Saint-Max, Lurçat s'associe à l'architecte nancéen Albert Michaut avec lequel il travaille régulièrement depuis les années 1920. Michaut s'était lui aussi largement consacré à la construction de logements (sous forme de maisons ou d'immeubles dispersés dans l'agglomération de Nancy) dès l'Entre-deux-guerres.

## Dates à retenir

**1961** : Début du projet

**1969** : Fin du projet

## Description

Les architectes adossent leur projet à la rue Jean XXIII sur laquelle se déploie un front d'immeubles quasi-continu. Au sud, le terrain presque carré est divisé par un réseau de voies prolongeant le réseau viaire existant. Une large place est accordée aux espaces plantés, complétés de garages. Lurçat et Michaut optent pour une composition dont la symétrie est affirmée. Ils suivent en cela certains principes classiques. La frange sud de l'ensemble rompt avec cette logique en juxtaposant la plus longue et haute barre de l'opération avec des immeubles plus petits inégalement répartis autour d'elle.

Outre l'attention portée aux qualités urbaines de l'ensemble, les architectes apportent un soin particulier au dessin des façades. Leur composition associe symétrie et formes géométriques. Les porches monumentaux marquant les entrées, les balcons ouvrant les angles et les percements circulaires

## Intérêt

En marge de l'axe majeur de la commune de Saint-Max, l'architecte André Lurçat, aidé de son confrère Albert Michaut, imagine dans les années 1960 un ensemble de logements à échelle humaine. Les deux hommes associent ici les matériaux et formes du Mouvement moderne aux principes de composition classique. La forme variée des porches, des percements et des balcons habille des façades dont la qualité est bien supérieure à la production standardisée de l'architecture des années 1960.

## Période(s)

Reconstruction et Trente Glorieuses (1945-1975)

## Maîtrise d'ouvrage

**Michel ARTIS** (Promoteur immobilier)

## Maîtrise d'œuvre

**André LURCAT** *Architecte*

**Albert MICHAUT** *Architecte*

## Localisation



9, rue Jean XXIII  
Saint-Max (54130)

révélant les cages d'escaliers sont autant d'exemples de la qualité de conception de ces logements sociaux.

Par un vocabulaire limité mais soigné et une composition simple mais maîtrisée, les architectes se démarquent de la banalité de nombreux grands ensembles des années 1950-1960.

---

## Documentation conseillée

BRADEL Vincent, *André Lurçat architecte, l'oeuvre Lorraine*, Itinéraires du Patrimoine, n°94, 1995.

LANDAUER Paul & MOSSLER Joëlle, *André Lurçat : le quartier du Haut-rivage à Saint-Max* in "Architecture moderne en province", *Les cahiers de la recherche architecturale et urbaine*, n°24/25, édition Parenthèses, 1989, p.42-45.

COHEN Jean-Louis, *André Lurçat (1894-1970), Autocritique d'un moderne*. Paris/Liège:IFA/Mardaga, 1995.

---



*La barre principale fermant l'ensemble au sud montre la composition la plus sophistiquée.*

Source : Photographie Gilles Marseille

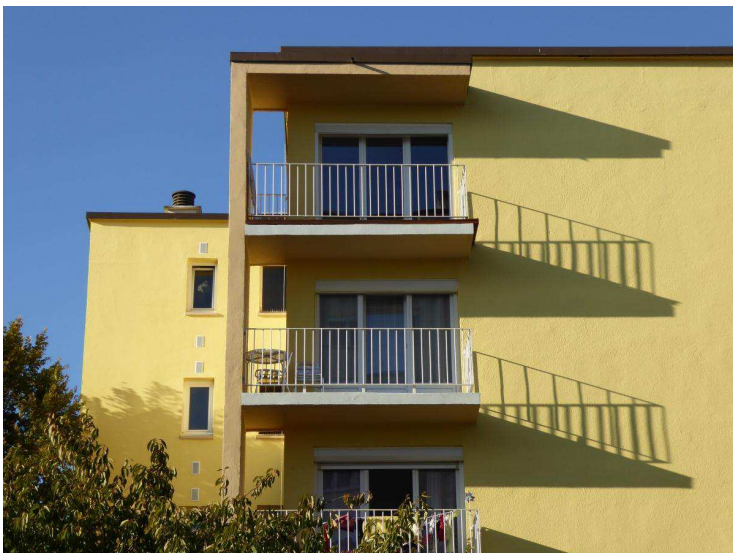
Droits : URCAUE Lorraine / LHAC



*Les larges allées plantées participent de la composition classique d'ensemble.*

Source : Photographie Jérémy Fontaine

Droits : URCAUE Lorraine / LHAC



*Malgré une coloration vive réalisée récemment, les immeubles conservent leur élégance originelle.*

Source : Photographie Gilles Marseille

Droits : URCAUE Lorraine / LHAC



*Les angles sont soulignés de balcons offrant une double orientation.*

Source : Photographie Jérémy Fontaine

Droits : URCAUE Lorraine / LHAC



*Les porches, protégés et ouverts, mettent en scène le seuil des immeubles.*

Source : Photographie Jérémy Fontaine

Droits : URCAUE Lorraine / LHAC



*On accède aux porches par les côtés, la face sur rue étant dévolue à des plantations.*

Source : Photographie Jérémy Fontaine

Droits : URCAUE Lorraine / LHAC